

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2022**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R.2122-8 du code de la commande publique ;
- Vu le devis de l'entreprise CARROSSERIE VINCENT ;
- Considérant que le montant de l'achat est inférieur au seuil de mise en concurrence des marchés publics ;
- Considérant la nécessité de monter une barre anti encastrement sur le camion porteur IVECO immatriculé 1794 KJ 05, le montage ne pouvant être effectué que par l'entreprise CARROSSERIE VINCENT pour des questions d'exclusivité ;
- Considérant que la proposition de l'entreprise CARROSSERIE VINCENT située à 530 route du Parquet ZA Blacheronde , 26 802 ETOILE SUR RHONE est apparue comme satisfaisant aux besoins du service acheteur ;

**DECIDONS**

**Article 1 :**

Il est conclu un marché sans mise en concurrence et sans publicité pour le montage d'une barre anti encastrement sur le camion porteur du service logistique, de marque IVECO et immatriculé 1794 KJ 05, avec l'entreprise CARROSSERIE VINCENT (530 route du Parquet ZA Blacheronde , 26 802 ETOILE SUR RHONE).

**Article 2 :**

Le présent marché est conclu pour un montant de 8 800,00€ H.T soit 10 560,00€ TTC

La durée du marché est de 1 mois.

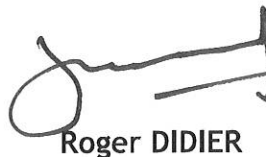
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général 2022.

**Article 3 :**

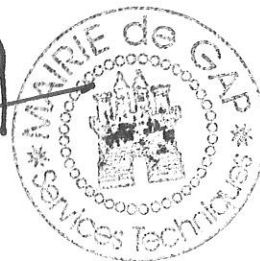
Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 23 SEPTEMBRE 2022

Le Maire



Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 30/09/2022  
Publié ou notifié le : 30/09/2022



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	D2022_09_361
Date de la décision :	2022-09-23 00:00:00+02
Objet :	Montage barre anti encastrement camion porteur Iveco logistique 1794KJ05
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20220923-D2022_09_361-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
005-210500617-20220923-D2022_09_361-AI-1-1_0.xml	text/xml	898
Nom original :		
D_11491.pdf	application/pdf	53126
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20220923-D2022_09_361-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53126

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2022 à 16h19min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2022 à 16h20min17s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2022 à 16h21min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 septembre 2022 à 16h21min28s	Reçu par le MI le 2022-09-30

